



PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE THERMIQUE DE 120 MW À MARIA GLETA EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN (1^{ÈRE} PHASE DE LA CENTRALE THERMIQUE DE 400 MW)

Date D'approbation :

19/03/2015

Département :

Atlantique

Préfecture :

Abomey-Calavi

Type :

Infrastructures d'énergie

Montant :

10 Milliard

1. OBJET ET OBJECTIFS

Le projet a pour objet, la construction d'une centrale thermique duale (gaz et fioul) de 120 MW à Maria Gléta (à environ 20 km de Cotonou) au Bénin. Cette opération constitue la première phase de la centrale de 400 MW à réaliser d'ici 2020.

L'objectif global du projet est de combler le déficit et de sécuriser l'offre d'électricité sur le réseau du Bénin par l'installation et la mise en service d'une centrale thermique duale (gaz et fuel) de 120 MW d'ici 2017. Les objectifs spécifiques du projet sont : i) mettre à la disposition de la clientèle de la SBEE, en moyenne 720 GWh dès 2018, qui passera à 876 GWh à partir de 2019 ; ii) contribuer à réduire le coût moyen de production d'énergie du mix énergétique sur le réseau de la SBEE ; et iii) favoriser le raccordement au réseau d'environ 10 000 abonnés supplémentaires.

Les objectifs de développement majeurs ciblés par le projet sur la durée de réalisation et d'exploitation sont ci-après : i) au niveau de l'accès à l'électricité : 10 000 personnes supplémentaires ont accès à l'électricité et ii) au niveau de l'emploi et de la formation : i) 89 nouveaux emplois directs permanents sont créés (liés à l'exploitation de la centrale) ; ii) 235 emplois directs sont créés au cours de la phase de réalisation des investissements ; et iii) 45 personnes sont formées.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par : i) la nécessité d'accroître les capacités locales de production d'électricité ; ii) la réduction du coût de production du kWh ; et iii) la nécessité d'accroître le taux d'accès de la population à l'électricité.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) construction clé en main de la centrale duale de 120 MW ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) appui à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ; vi) audit technique et financier du projet.

4. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet établi aux conditions économiques d'août 2014, est de 106 889 M FCFA y compris les imprévus physiques (5%) et financiers (3% l'an). Le plan de financement prévisionnel se présente comme suit :

BID	78 418 M FCFA
BOAD	10 000 M FCFA
BIDC	10 000 M FCFA
ETAT Béninois	8 742 M FCFA
Total	106 889 MFCFA

1